

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 3

Artikel: Il y a cent ans
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218517>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avisons les personnes qui ont reçu LE CONTEUR à l'essai depuis deux mois, que nous prendrons l'abonnement par remboursement le 31 janvier.

LETTER DE LA MI-JANVIER

L'ANNEE mourante avant de faire dans l'infini, son bond définitif, a jeté sur le globe terrestre, un regard de compassion et voici ce que ce regard signifiait :

— Vers l'avenir, pourquoi tourner vos yeux, coeurs épris des faux biens ? Cet avenir que votre espoir sauve, mortels d'un jour, ne vous est pas réservé ; vers le passé abaissez votre vue, voyez l'avenir par la tombe entravé... Le long sommeil vous attend sous l'humble pierre que les siècles vont creuser sous leurs pas...

L'année nouvelle, éblouissante et radieuse, parut à son tour ; de sa main levée, elle attira à elle, les regards des mortels d'un jour et dit :

— Ah ! ne craignez pas. Laissez le passé enterrer le passé mort, et n'en conservez que les leçons qui vous ont souvent été dures. Tournez vos regards vers l'avenir et que cet avenir soit fait de foi, de confiance les uns envers les autres, d'entente, de paix, de paix surtout.

L'année 1924 avait fait son entrée. Si les humains, le long des douze mois qui vont se dérouler devant eux, marchent les yeux fixés sur l'avenir qu'ils leur a tracé et le réalisent, l'ère de paix sera ouverte sur notre terre.

Notre petite bourgade n'a pas vu de changements très apparents depuis d'assez longues années. Le passé y est enterré, ou du moins, y sommeille ferme ; les vieux qui se souvenaient ont pris leur place, et ceux qui leur ont succédé, à part de rares exceptions, ne se préoccupent guère de ce passé.

J'ai eu le plaisir d'en considérer un vestige, retrouvé très inopinément. Ce fut dans la grande maison fermant le village à l'ouest, logeant autrefois postes et télégraphes, prisons, gendarmerie et qui est aujourd'hui, l'élegant magasin de fer Bonatti-Orth, n'était qu'un étroit entre enfilé, encrassé d'où nous autres enfants, qu'il fallait remettre à l'ordre, nous attendions à voir surgir, tout au moins, un croquemitaine...

Quand je dis, autrefois, je remonte le passé de quelques lustres, seulement ; je ne vois pas la nécessité de préciser combien ; ceux qui tiennent à les connaître, feront le calcul facilement, pour les autres, cela n'a pas d'importance.

Or, il est arrivé qu'en débitant de vieilles poutres retrouvées en un caveau borgne, le personnage qui venait d'y porter une scie sacrilège, aperçut des traces d'inscriptions ; il en manquait une partie. Néanmoins, voici ce qui s'y lit : — je respecte l'orthographe — « ..poutraisons défaites en 1836. Le froment se vend 20 batz le quartier, le vin 4 batz le pot. Il y a beaucoup de mômiers. On vous fait savoir comme les affaires se tourne. »

Puis suivent des noms de la contrée, en tous temps honorablement connus : Pasche, dont les

armoires sont deux mains enlacées, Marmillod dont la tradition veut voir le premier de ce nom, venu de Rossinières comme châtelain du Seigneur de l'endroit ; du comte de Gruyère, disent les uns, d'un bailli de Berne, disent les autres.

Peut-être fut-ce en vérité, qu'un comte de Gruyère et le châtelain Marmillod auraient partagé le destin de l'infortuné Michel...

Et d'autres noms encore : Guignet, Doges, qui furent « Nobles d'Orge d'Oron ».

Oron-la-Ville, mi-janvier 1924.

Mme David Perret.



LO TSERROTOM

BREGOLET était tserroton de son meti et à maître vè on monsu que l'étaï bon por li et po sa fenna. On coup, lo monsu dit dinse a Bregolet :

— Bregolet, t'amo bin, mā pu pas tè gardâ.

— Porque, noutron maître ?

— Por cein que te djûre trâo avoué lè bite ; t'i adi à sacremeint quand t'applèye, qu'on drâi qu'on è ein einfè. Vu rein de cein. Tè faut via.

Bregolet l'a tant promet de pe rein mé teimpé que, po fini, lo monsu lâi dit dinse :

— Eh bin ! accutâ mè : Vu asseyi de tè rein-gadzi, mā tè faut mè redere ti lè sacremeint que ta z'on z'u de. Te m'oût bin ! ti ! se t'ein aobllie pi ion, tè baillo ton sat. Ora, débliotte.

Et Bregolet l'a coumeine à débliotte.

— Eh bin ! lâi avâi ti lè djuremeint iô ié mèlliâ lo bon Dieu !

— Mâ, que t'avâi-te fê, lo bon Dieu ! Rein, mâ la tserrâire étaï pliinne de puché melion quemet la tita et lè tseau volâvant pas teri, et lâo desé *sacredieu* et dâi ceintane d'affère dinse.

— Et pu apri ?

— L'è insurtâ mè camerardo, lâo dezé pignoufe, chenolhie, pandoûre, route et tot lo bataillan.

— As-to tot de ?

— Bin su que na. Bin dâi coup ie dezé à ma fenna tadiére, tseguelhie, gueniffie !

— Qu'è-te que ta fenna t'avâi fê ?

— Rein dâo tot, mâ vo séde, quand l'affère allâve mau, cein mè soladzive de djûr :

— As-to tot de ? Te sâ, se t'ein aobllie la quuva de ion tè foto fro.

— Atteinde vo vâi, noutron monsu, ein vaité oncora onna lottâie.

Et quand la débliottâie l'a éta passâie, Bregolet l'a fê :

— Sti coup, crâio que ma Biblia lè finya.

— Eh bin ! va, ma, gâ se t'ein aobllie.

Bregolet l'avâi biau sè grattâ la tita, pe rein vegnâi.

Et Bregolet s'en va, tot conteint d'en être quitto dinse. Heureusameint que sè crayâi d'avâi rein aobllie.

Tot d'on coup, quand l'arreve à l'ottô, se rappelle qu'en a obllia ion. On coup que l'étaï en colère l'avâi de *founapet* à on camerardo. Remonte lè zégrâ quatro pè quattro, eintre dein lo pâilo iô lo monsu dinâve avoué quaque z'ami et va ran pllian vè lo maître.

— Le revigno, que le fâ dinse.

— Que lâia te oncora ?

— Noutron monsu, iè aobllia de vo dere Fou-napet !

Marc à Louis du Conte.

Le bon sens ! — Une de nos compatriotes, partie toute jeune pour l'Amérique, où elle a passé presque toute sa vie, est rentrée au pays.

Pour régulariser sa situation, il lui faut aller quérir une pièce d'identité dans sa commune d'origine.

Le secrétaire municipal la reçoit et, saisi du désir de sa visiteuse, lui demande :

— Alo, Madame ou Mademoiselle, quel est votre nom ?

— Miss Jaeten.

— Comment dites-vous ?

— Miss Jaeten.

— Oh ! vous ne devez pas être d'ici.

— Pardon, je souis de cette villaegé.

Alors le fonctionnaire municipal, tendant une feuille de papier et un crayon à sa cliente :

— Ecrivez-moi votre nom là-dessus.

La dame écrit son nom et tend le papier au secrétaire.

— Ah ! c'est comme ça ?... Alors, pourquoi ne dites-vous pas que vous êtes une Jaton ?

P.

IL Y A CENT ANS

M. L. Montariol, de retour à Lausanne, pour s'y fixer, a l'honneur de prévenir le public qu'il a recommencé de donner des leçons de langue française et de lecture ; il accorde les pianos, enseigne les principes de cet instrument, ainsi que ceux de la musique vocale ; les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance peuvent s'adresser au No 42, montée du Grand St-Jean.

Le Sr. Genillard, du canton de Vaud, présentement 10, montée de St-Laurent, patenté par quatre bureaux de santé, a l'honneur d'offrir au public une eau qui détruit promptement les pu-naises et leurs œufs ; il produira de bons certificats à ce sujet, de même qu'une composition propre à détruire les souris et les rats ; item un savon ou une eau pour détacher toute espèce de graisse sur les habits ou sur les tables à jeu, ou si on le désire, il détachera lui-même ces objets ; item, un nouveau cirage pour bottes, souliers et harnais, qui conserve le cuir, et un cirage pour polir les meubles ; il fabrique différents objets de physique et artifices très amusants en société, qu'il passera au plus juste prix, et plusieurs autres articles. Il raccommode aussi avec ou sans agrafe le cristal, verre, marbre, porcelaine, faïence, etc. Il se transportera où on le fera demander et prie de lui adresser les lettres fran-ches de port.

Les personnes qui désireraient faire coudre des chemises ou autre chose, à un prix modique, sont priées de s'adresser à Nanette Gillierón, maîtresse d'école, au Petit-Chêne No 4. Mais elle prévient qu'elle ne peut se charger d'ouvrages fins.

Une femme âgée de 25 ans, très douce, offre ses services pour garde-malade, pour les Dames en couches ou autres malades, St-Etienne 9.

Oublié quelque part un bâton dont le bout du

bas qui est plus gros que celui du haut, a une pointe de fer. On prie de le rendre, contre récompense, au Bureau d'Avis.

Chez Fanchette Rost, montée de la Palud, bonne pelure de cacao fraîche en poudre, dite en gousse ; miel de Narbonne, figues, raisins, passules, fideys, macaronis d'Italie, son d'amandes parfumé pour laver et blanchir la peau.

La Régie des postes et messageries prévient le public que d'après les changements opérés par l'administration française, la correspondance pour Lyon, tout le midi de la France, l'Espagne et le Portugal, doit être remise à la poste les *dimanches, mardi, jeudi et vendredi*, aux heures prescrites par le règlement.

Le sonneur du temple de St-François, convaincu d'avoir quêté au sujet du renouvellement de l'année, malgré la défense expresse qui lui en avait été faite, ainsi qu'à tous les autres employés de la Municipalité, a été condamné à une peine pécuniaire, à la restitution des dons reçus, et prévenu qu'une récidive entraînerait sa destitution.

Les personnes qui n'ont pas encore reçus leurs comptes de l'année dernière, pour M. et Mme de Saussure-Bercher, sont priées de les apporter ou envoyer à leur demeure actuelle, faubourg d'Etraz, No. 36.

SAINTE-CATHERINE

SEUNES filles qui fêtez Sainte-Catherine, connaissez-vous bien votre patronne ? « Son histoire est belle comme un poème et merveilleuse comme un conte », a dit Anatole France. Résumons-la. Fille du roi Costus et de la reine Sabinette appelée d'abord Dorothée, elle vivait à Alexandrie, au IV^e siècle de notre ère. Aussi instruite que belle, elle était particulièrement versée dans l'étude des arts libéraux et elle excellait à broder la soie. Quoique étant à tous points de vue, un beau parti, elle n'avait d'abord jamais voulu entendre parler de mariage. Mais un jour, le pieux ermite Ananias, qui avait entrepris sa conversion (car elle était idolâtre) piqua sa curiosité en se flattant de lui faire connaître un époux, « non seulement supérieur à elle en toutes choses, mais encore supérieur à toutes les autres créatures ». Or, ce soir-là, pendant son sommeil, elle eut un songe, au cours duquel le Christ lui apparut « beau par delà toute beauté ». S'en étant éprire aussitôt, elle s'empessa de lui déclarer qu'elle était prête à l'épouser. Le Christ, cependant, repoussa ses avances, lui faisant même observer durement, qu'elle « n'était point assez belle pour lui ». Désespérée de cette réponse, elle courut, dès son réveil, chez Ananias pour en avoir l'explication. L'ermite lui conseilla avant tout de se laisser instruire dans la foi chrétienne. Elle y consentit et sitôt baptisée, le Christ lui apparut encore dans un nouveau songe pour lui dire qu'il consentait cette fois à la prendre comme épouse et pour lui glisser au doigt l'anneau nuptial. A partir de ce moment, elle se montra le modèle des vertus. Les chrétiens d'Alexandrie la nommèrent « Alcatharina », mot qui signifie « toujours pure ». En ce temps-là, les chrétiens étaient poursuivis avec acharnement et jusqu'au martyr par l'empereur romain Maximin. Sommée de sacrifier aux idoles, elle s'y refusa, fut condamnée à mort et (après avoir subi le supplice de la roue) décapitée le 25 novembre 310, aux portes d'Alexandrie.

Mais, direz-vous, Mesdemoiselles, pourquoi cette sainte est-elle devenue notre patronne ? Vraisemblablement d'abord à cause de son mariage mystique. Quelle est la jeune fille qui ne rêve d'épouser l'homme doué du plus grand charme et des plus rares mérites ? Or, Sainte-Catherine, ayant eu la gloire d'être fiancée à l'Homme-Dieu, nulle n'était plus digne qu'elle de remplir ce rôle. Elle passait du reste pour le prototype de toutes les grâces et de toutes les vertus virginales. Elle fut une des « voix » de Jeanne d'Arc qui ne cessait de l'invoquer durant sa mission libératrice. Pendant des siècles,

elle a été l'objet d'une vénération touchante, où l'on chôma longtemps le jour de sa fête. Les servantes et les fileuses l'avaient prise comme patronne professionnelle. Les étudiants, orateurs, philosophes lui rendaient même au moyenâge de particuliers hommages, parce que, très experte en dialectique, elle avait su confondre, voire convertir au christianisme, les savants docteurs d'Alexandrie qu'on avait chargés de la ramener au paganisme.

Une autre question, je le devine, est prête à jaillir de vos lèvres, jeunes curieuses ! D'où vient l'expression : « Coiffer Sainte-Catherine » ?

L'érudit Quillard prétend qu'elle tire son origine du fait qu'autrefois il était d'usage de confier à la demoiselle d'honneur le soin d'accommorder la coiffure nuptiale d'une jeune mariée, dans l'espoir un tantinet superstitieux que cela lui porterait bonheur pour trouver à son tour un mari. Si elle n'y réussissait pas, on disait qu'elle était en état de « coiffer Sainte-Catherine » ce qui était une simple pointe d'ironie, puisque la fiancée ne s'était jamais mariée que mystiquement et symboliquement avec le Christ n'avait pas eu besoin d'être coiffée.

Selon une autre version, un peu moins tirée par les cheveux, il est rappelé que jadis, on avait pris coutume dans la plupart de nos églises, de coiffer la tête des statues de saintes au moyen de petits bonnets à la mode du pays, qu'on renouvelait chaque année, le jour de leur fête. Pour Sainte-Catherine, c'était naturellement aux jeunes filles qu'on s'adressait pour remplir cet office. Mais, dès qu'elles étaient mariées, elles abandonnaient la fonction à des camarades plus jeunes ou moins heureuses. De sorte qu'à la longue, il y eut beaucoup plus de vieilles filles que de jeunes pour parer la chapelle et la statue de la Sainte. « Coiffer Sainte-Catherine » signifia donc d'abord simplement « ne pas être mariée » ; puis, par extension, désigna celles qui s'éternisaient dans un rôle incompatible avec l'hyménéée.

Enfin, vous ignorez pas, Mesdemoiselles, en quoi consiste la cérémonie qui sert encore de prétexte à tant de réjouissances le jour de la Sainte-Catherine. Il est généralement admis qu'une jeune fille qui, à vingt-cinq ans, n'est pas mariée, doit piquer une première épingle dans la coiffure de la sainte, ou plutôt dans le petit bonnet qui en tient lieu, que ses camarades lui offrent et qu'elle porte crânement durant toute cette journée de fête. A trente ans, seconde épingle. A trente-cinq ans, troisième et dernière épingle. Alors seulement, on coiffe irrévocablement Sainte-Catherine... Mais qu'importe, après tout ? Si bien coiffées que vous puissiez être, gentilles Catherine, et quel que soit le nombre de vos épingle, j'ai l'idée que vous ne renoncerez jamais pour cela à l'espoir du mariage.

Henri NICOLE.

LA MANIÈRE DE VIVRE DE NOS ANCÈTRES

Il est bon de se repaître à l'heure accoustumée. Car nature veut être réglée à ses heures, attendu qu'elle fait ordinairement ses fonctions en certain temps. Puis quand la faim et l'appétit s'offre, il ne faut pas différer à repaître. La faim sent son heure, l'appétit demande à manger et remonstre que l'estomach en a besoin... Or d'autant que pour se bien comporter au manger, ce n'est pas assez de cognostre généralement l'usage des viandes, mais faut encore savoir la nature et propriété de chacune à part.

Comment il se faut gouverner au dormir et au veiller. Le sommeil donne repos à la faculté animale et vigueur à la naturelle. Car quand l'esprit animal en veillant est dissipé par le travail, le sommeil nous saisit incontinent ; par le moyen de la chaleur naturelle, qui se retire du dehors au dedans pour mieux cuire l'aliment duquel les vapeurs benignes montées de l'estomach au cerveau, estans espoisées par sa froideur, viennent soudainement boucher les nerfs, de sorte que la faculté animale ne peut plus retenir aux organes des sens, partant est con-

trainte de se reposer tandis que nature est totalement occupée à faire la coction des viandes, non seulement en l'estomach mais aussi au foye et en toute l'habitude du corps ; puis la distribution de la nourriture par toutes les parties pour réparer la triple substance consommée, restaurer les esprits, exhalez, rafraîchir leurs organes lassez et fortifier tous les membres débilité du travail, afin qu'ils puissent habilement recommencer leurs mouvements et s'acquitter gentiment de leur office. Par ainsi le sommeil nous apporte des grandes commoditez quand il est qu'il faut.

Le sommeil doit être doux, profond et médiocre. Car le sommeil n'est pas bon quand il est troublé de songes fascheux, ny quand il est si léger qu'on est incontinent esveillé et qu'il est à tous propos interrompu. Le dormir excessif est encore pire : Car il empêche les exremens de sortir dehors en temps deu, il amasse beaucoup de superflitez, il refroidit et humecte extrêmement le cerveau, il appesantit la teste et tout le corps, il rend l'esprit lourd, les sens hébetez et les membres pesans et paresseux.

Il faut dormir tant que la digestion soit parfaite. Et bien qu'elle se fasse aux uns plustost et aux autres plus tard, si est-ce que communément elle est parachevée en six, sept ou huit heures. On cognoist qu'elle est parfaite, quand le ventre fait bien son devoir, que l'urine est dorée, qu'il n'y a point de tension à l'estomach, qu'il n'y vient point de rôts aigres à la bouche et qu'on ne sent point le corps pesant, ains leger et dispos. Le somme qui continué encore après la digestion, à bon droit est appellé immoderé. Car il excède la mesure raisonnable. Pour limiter justement la quantité du dormir, il faut considerer la complexion, l'age, l'aliment et le la-beur précédent. Les cholerics ont besoin de dormir plus longuement, pour rafraîchir et humecter leur chaleur sèche et temporer la cholerie extrêmement eschauffée en veillant. Les phlegmatics n'ont que faire de tant dormir, pour ce qu'ils sont assez humides : Néanmoins, on laisse longtemps dormir les enfans qui sont naturellement humides, mais c'est pour empêcher la continue dissipation de leur substance par le cuir rare et transpirable. Les vieillards ont mes-tier de très-bien dormir pour les humecter, attendu qu'ils sont secs. Quand on a usé de grande variété de viandes et qu'on a beaucoup mangé le soir, on doit dormir plus largement à fin que la digestion se puisse parfaire. Mais si on a légèrement soupié, il n'est pas besoin de tant dormir. Pareillement, quand on a beaucoup travaillé le corps ou l'esprit, il est expédié, pour restablir les forces dissipées par le la-beur, de dormir d'avantage que quand on a esté oysif.

(A suivre.)

La bataille de Waterloo racontée par un Belge. — L'empereur est à cheval, il remarque un nuage noir à l'horizon. Il interroge son officier d'ordonnance.

— Sire, ce sont les Russes.

— Un escadron de cuirassiers, en avant ! commande l'empereur.

Les cuirassiers s'élancent, les Russes s'évanouissent.

On remarque un second nuage noir à l'horizon.

— Sire, ce sont les Autrichiens.

— Un escadron de cuirassiers, en avant !

Les cuirassiers s'élancent, les Autrichiens se volatilisent.

Tout-à-coup, un tout petit point noir se dessine au loin.

— Sire, dit l'officier d'ordonnance, ce sont les Belges.

— Ah ! dit l'empereur en pâlissant, maintenant nous sommes perdus.

Repentir. — L'espègle Toto reçoit de sa maman une verte réprimande : il a mangé en cachette la moitié d'un pot de confitures.

— Vous êtes un vilain, monsieur ! fait la maman, vous serez privé de confitures toute la semaine.

— Oh ! petite mère, je m'en repens...

— Tu t'en repens ? Ah ! c'est gentil, ça ; viens, que je t'embrasse !

— Oh ! oui, petite mère, je me repens bien de ne pas avoir mangé tout le pot.